# Budget rectificatif et supplémentaire 5/2001: section I Parlement

2001/2264(BUD) - 30/11/2001 - Avant-projet de budget de la Commission

OBJECTIF ; présentation de l'avant-projet de budget rectificatif et supplémentaire (PBRS) 5/2001 : section Parlement européen. CONTENU : La Commission transmet au Conseil un avant-projet de budget rectificatif et supplémentaire 5/2001 concernant la section I (Parlement) du budget et qui porte uniquement sur les crédits relatifs à l'investissement immobilier de l'institution. En effet, dans le souci de réduire autant que possible la charge financière due à la politique immobilière du Parlement, celui-ci a procédé au cours des 10 dernières années à des paiements anticipés du coût de ces divers bâtiments de travail. Dans cette logique, le Parlement voudrait poursuivre en 2002 ces paiements anticipés afin de réduire la charge des dépenses immobilières pesant sur ses budgets futurs, notamment pour le remboursement du coût du bâtiment Louise Weiss de Strasbourg. La Commission estime en l'occurrence que le paiement anticipé de 10 mios EUR générerait, en termes de paiement d'intérêts, une économie d'environ 1,8 mios EUR sur 10 ans. En conséquence, la Commission demande que des crédits totalisant 24.800.000 EUR soient mis à disposition dans le cadre du budget 2001 pour un financement accéléré du bâtiment du Parlement.